

## COMPTE-RENDU

### Commission Vie associative, manifestations et animations des quartiers du 10 mars 2021

#### Présent(e)s :

Mesdames : CHETTAT BENATTABOU Majda, THIEBAULT Dominique, MONA Christiane, BESANCON Colette, NUNHOLD Jacinthe

Messieurs : BILLAULT Jean-Louis, CHARITÉ Pierre, BOUDJEKADA Ismaël, LEGROS Florimond, GRILLON Robert.

#### Excusé(e)s :

Mesdames : LAZAAL Zahia, SAUNIER Fanny, WAGOGNE Marie Andrée, DZIERZYNSKI Aurélie

Messieurs : MUNNIER Jean-Paul, BERTHON Gérard, GUILLEMET Jean-Louis

Madame CHETTAT BENATTABOU adjointe à la jeunesse, vie associative et manifestations remercie l'ensemble des participants à cette 1<sup>ère</sup> rencontre de la commission.

En préambule elle adresse au nom de l'ensemble du Conseil Municipal ses chaleureux remerciements à l'ensemble des associations qui ont redoublé d'efforts pendant cette période difficile.

Un tour de table est organisé

#### 1 Subventions aux associations :

**Subvention Centre Social** : La convention d'objectifs et de moyens avec les Francas du Doubs est en cours de renouvellement (juin 2021), par conséquent l'examen de la demande de subvention sera examiné lors d'une commission spécifique au même titre que le projet.

Les demandes de subventions sont abordées au cas par cas, puis la commission donne son avis.

Etant donné le contexte sanitaire, certaines associations n'ont exceptionnellement pas souhaité nous soumettre une demande de subvention. Parmi elles, l'association des anciens combattants, l'ACGC, La Maison des loisirs du Giboulon. D'autres ont réduit leurs demandes et la commission a également pris en compte les excédents disponibles.

**Sésame Autisme** : Demande 200 € - Proposition : 200 €

**Caméramen Club de Grand-Charmont** : Demande 1 000 € - Proposition 500 €

**Association Charmontaise d'animation Commerciale** : Demande 800 € - Proposition 0 €

**Football Club** : Demande 1 500 € - Proposition 1 500 €

**Harmonie** : Demande 6 000 € - Proposition 6 000 €

**Association du personnel** : Demande 10 000 € - 5 000 €

**Ferme d'animation du Fort Lachaux** : Demande 36 600 € - Proposition 36 600 €

**Divers** : Proposition 5 000 €. Pour 2021 nous proposons de doubler son montant (2 500€ en 2020). Cette somme est prévue afin de répondre à des demandes de subventions qui arriveraient en cours d'année. En effet, dans la perspective d'une évolution du contexte sanitaire et au cas où les associations venaient à organiser de nouvelles manifestations ou animations, cette somme servirait à pallier aux besoins financiers.

**Soutien à des associations (hors Grand-Charmont)**

Défi : 50 € - Budget Conseil : 50 € - AFM téléthon : 100 €

### 2 Points divers :

LE CENTRE SOCIAL développe deux nouveaux projets « magasin sans argent » et « atelier vélo ». Les deux locaux dédiés seront intégrés à la nouvelle convention.

FERME DU FORT LACHAUX : Actuellement l'association utilise les rez-de-chaussée de deux maisonnettes. Afin de regrouper leurs activités il est proposé de leur attribuer une maisonnette entière et que la ville récupère le rez-de-chaussée de la maisonnette centrale.